



L'Alternative Rouge et Verte

Bulletin de Ensemble ! Bourgogne-Franche-Comté

n°96 janvier à mars 2024 - 3,00 €

ÉDITORIAL

L'Europe dans la tourmente

Le scrutin européen du 9 juin prochain aura lieu dans un nouveau contexte, mondial comme européen. Cela nous oblige à construire de nouvelles réponses en complémentarité avec notre orientation mise en avant jusque là. Principaux éléments de ce nouveau contexte : la guerre de l'impérialisme russe contre l'Ukraine et la montée des Extrêmes-Droites dans de nombreux pays. Globalement, ces courants ont modifié leur orientation de sortie de l'UE dans une combinaison d'options nationalistes et néo-libérales qu'ils se proposent de développer au sein de l'UE.

Notre démarche européenne alternative repose toujours sur un triptyque :

- Rupture avec une construction européenne basée sur la fuite en avant d'un capitalisme néo-libéral et productiviste sans démocratie réelle.
- Désobéissance aux traités majeurs enfermant la construction européenne dans cette fuite en avant.
- Refondation d'une autre Europe remise à l'endroit sur le plan social et économique, écologique et démocratique.

Nous sommes confronté-es aujourd'hui à des défis majeurs : urgences éco-climatiques, démocratiques et sociales ; égalité effective hommes-femmes ; accueil digne et inconditionnel des migrant-es ; refus de la guerre au cœur de l'Europe et au Moyen-Orient tout proche.

L'Ukraine est en effet au cœur de ce nouveau contexte. Nous soutenons l'Ukraine dans sa résistance armée et non armée à l'impérialisme russe mais aussi les travailleurs et travailleuses d'Ukraine en lutte pour leurs droits sociaux. Avec cette guerre, de

nouvelles problématiques s'imposent sur différents points, en particulier les questions militaires et de défense. La construction d'une défense européenne appelle de multiples débats. Nous soutenons aussi l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, par solidarité et pour respecter sa volonté de décider librement de son devenir.

La concrétisation de cette intégration sera un processus long mais nous serons au côté du peuple ukrainien dans son refus prévisible des régressions sociales que l'UE néo-libérale ne manquera pas de vouloir lui imposer.

etiquette !!!

Sur le plan international, la situation au Moyen-Orient percuté inévitablement l'UE. Celle-ci ne peut rester les bras croisés devant le processus génocidaire déclenché à Gaza après les crimes de guerre du Hamas du 7 octobre. Il faut reconnaître l'Etat de Palestine, suspendre les échanges commerciaux et militaires avec Israël, soutenir un processus de paix au Moyen-Orient, garantissant les droits des Palestiniens et des Israéliens.

Face à la guerre, à la montée de l'Extrême-Droite, nous avons besoin d'une démarche de convergence des Gauches et des écologistes. Ne désespérons pas face à la division. C'est dans cet esprit qu'ENSEMBLE ! s'est adressé à toutes les forces de gauche et de l'écologie pour leur proposer de co-organiser une initiative commune sur tous ces défis AVANT les élections européennes de juin. Nous proposons aussi un travail commun au Parlement européen de tous les euro-député-es des gauches et de l'écologie.

*Face à la tourmente,
a-t-on vraiment le choix ?*

La rédaction

SITE DE DÉPÔT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 28 mars 2024

Date limite de distribution
3 avril 2024

Les Alternatifs de FC
6 chemin d'Avanne à Velotte
25000 Besançon

Ensemble!

mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire

SOMMAIRE

En page 2 la suite de la Sécurité Sociale de l'Alimentation à Grenoble (SSA).

Ukraine : elle souffre aussi, lire le point en page 3.

Souffrances et actions des paysans-sannes en pages 4 et 5. Avec une contribution de la sociologue Dominique Jacques-Jouvenot.

Palestine, Israël, Cour Internationale de Justice et Cisjordanie : les pages 6 à 10 parlent de là-bas et d'ici...

B à lire : découvrir les conspirationnistes en page 11.

Féministes et féminismes : encore des luttes à mener, pages 12 et 13.

Femmes encore en pages 14-15 : des photos et un roman d'émancipation.

ALFRED en page 15

et Agenda en page 16.

Sécurité Sociale de l'Alimentation / SSA

SUITE DE L'AREV N°95

GRENOBLE : une expérience locale de SSA

Jacques THOMAS

Dans son dernier numéro (déc. 2023) l'AREV s'était largement fait l'écho des débats menés en Côte d'Or sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation. Nous avions en particulier donné la parole à Antoine Back, adjoint au Maire de Grenoble, invité à débattre sur le sujet à Dijon. Depuis A. Back a co-présenté¹ le 5 février dernier au Conseil Municipal de Grenoble une "délibération-cadre" pour le lancement d'une expérience locale de SSA, destinée à lutter contre la précarité alimentaire.

Démarrage prévu à l'automne prochain.

1,4 million d'€ sera mobilisé à cet effet. Grenoble rejoindra ainsi d'autres villes comme Montpellier, Lyon ou Bordeaux.

Rappelons, et surtout en ces temps d'inflation, que 16 % des Français-es, les plus jeunes aussi comme nombre d'étudiant-es, déclarent se restreindre sur leurs repas, tant sur la quantité, la qualité que sur la fréquence, avec toutes les conséquences néfastes pour la santé. Pour répondre à ce besoin, la mise en place de cette expérience locale de SSA est basée sur un partenariat étroit avec des acteurs locaux de l'alimentation et de la solidarité. La délibération-cadre prévoit que la caisse de cotisations pourrait être une association

loi 1901. Elle serait alimentée par des cotisations individuelles, des subventions publiques et des fonds privés (fondations, entreprises...). En échange, les volontaires recevraient chaque mois une somme forfaitaire à dépenser uniquement auprès de professionnels conventionnés.

La crise agricole actuelle montre les limites d'un système qui ne permet pas de nourrir toute la population en qualité et quantité suffisantes, qui génère une précarité agricole désastreuse et qui épouse les ressources en détruisant l'environnement².

« Nous avons fait le choix de sortir de la logique de charité et de rendre concret le droit à l'alimentation » a répondu A. Back aux critiques de l'opposition de Droite d'Alain Carignon... ■

1. Co-présentation avec Salima Djidel.
2. Voir AREV 91, p. 2 et 3.



Grenoble : une épicerie mobile solidaire

Cet article est largement inspiré de la conférence d'Alexandra Goujon, maîtresse de conférence à l'université de Bourgogne, spécialiste de l'Ukraine (DIJON-Sciences Po, 7/02) et de la visioconférence animée par Denys Gorbach, militant du mouvement social ukrainien actuellement en France (Ensemble! 19/02). - écrit le 28.02.24.

Nuages sur l'horizon ukrainien

Raymond Maguet

Deux ans de guerre n'ont pas fait plier le peuple ukrainien, mais les difficultés militaires et les tensions politiques et sociales assombrissent l'horizon aujourd'hui. L'échec de la contre-offensive de l'été dernier et la pression de plus en plus forte de l'armée russe sur un front stabilisé à coup de pertes humaines très importantes, le manque de munitions et de matériels militaires demeurent la toile de fond de la vie et de la résistance du peuple ukrainien à l'invasion. Le risque réel de suspension de l'aide américaine et l'érosion du soutien des pays européens sont sources d'inquiétude et d'interrogations en Ukraine.



Dijon, Côte d'or. Rassemblement du 24 février pour le 2ème "anniversaire" de l'invasion.

Tensions au sein de la société ukrainienne

Si les Ukrainiens ne pensent pas la lutte contre l'occupant en termes d'échec, l'enthousiasme du début de la guerre et de la résistance populaire est largement retombé, laissant place à un certain désenchantement. La confiance dans les institutions, armée comprise, est en baisse, même si le soutien aux militaires et aux déplacés reste fort. Les luttes sociales, bien qu'éparpillées, sont nombreuses, notamment contre les offensives ultralibérales qui mettent à mal les droits des travailleurs. L'heure n'est plus aux certitudes de la victoire contre l'envahisseur mais au débat et aux choix politiques indispensables pour continuer et savoir comment résister.

Faut-il s'orienter vers une économie de guerre, jusque-là évitée grâce à l'aide occidentale ? Faut-il décréter la mobilisation générale pour renforcer le front tenu essentiellement par une génération âgée (près de 50 ans en moyenne) et fatiguée par deux ans de guerre, mais qui a préservé la jeunesse ? Les jeunes de 18 à 27 ans ne peuvent pas sortir d'Ukraine. S'ils n'ont aucune obligation de s'engager, ils n'en ont aucune envie parce qu'ils pensent qu'ils vont droit à une mort certaine. Pour l'heure, tant que le front ne

cède pas et malgré quelques succès de l'armée russe, la mobilisation générale n'est pas décrétée et la mise en place d'une économie de guerre totale pas à l'ordre du jour. Les débats, exacerbés par les tensions entre le front et l'arrière, se cristallisent sur l'abaissement de la conscription de 27 à 25 ans et la limitation du service militaire à 36 mois.

Négocier avec Poutine pour enfin mettre fin au conflit ? Malgré les morts, la fatigue, les souffrances et les destructions, 75 % des Ukrainiens sont toujours opposés à toute concession territoriale.

Faut-il organiser des élections – la dernière présidentielle date de 2019 – avec toutes les contraintes et difficultés de toutes sortes que cela entraînerait ? La réponse, négative et consensuelle, montre bien que ce n'est pas la priorité du moment.

Pas de projet politique alternatif, mais des attentes fortes

C'est l'apathie qui prédomine au sein de la société ukrainienne. Sonnée par le choc de l'invasion que les Ukrainiens n'attendaient pas, la grande majorité de la population reste dépolitisée, et les organisations de Gauche, dans l'incapacité de produire une alternative au libéralisme ultra-dominant. Cette apathie rend les aspirations vis-à-vis de l'Europe et de l'OTAN d'autant plus fortes, aspirations intégrées dans le préambule de la Constitution depuis février 2019. Un sondage récent montre que, entre 40 et 70 % selon les régions souhaitent l'adhésion à l'OTAN, tout simplement parce que cette guerre existentielle ne leur laisse pas le choix. L'adhésion à l'Europe, malgré toutes les critiques envers celle-ci, est fortement espérée et attendue : elle apporterait une garantie de sécurité, un réel facteur de progrès et même un cadre protecteur contre l'ultralibéralisme des élites ukrainiennes.

Plus que jamais solidarité et soutien à l'Ukraine !

Dans cette période difficile et donc cruciale, le peuple ukrainien cherche un nouveau souffle. Plus que jamais il a besoin de notre soutien, politique, militaire et humanitaire. Au moment où les opinions occidentales commencent à se lasser de cette guerre, notre solidarité reste indispensable. ■



Se projeter dans un métier en souffrance ?

Dominique Jacques-Jouvenot

Par hasard je relis le préambule du livre de Bitoun et Dupont « Le sacrifice des paysans » intitulé « Une visite au salon de l'agriculture ». En cette période de salon, où on me demande quelques lignes sur la crise actuelle et le mécontentement qui s'exprime dans les manifestations paysannes, je ne retirerais pas une ligne à cette préface écrite en 2016. C'est dire la force d'inertie des politiques agricoles successives et des rapports sociaux internes à l'agriculture. La FNSEA et sa logique d'agrandissement et d'intensification continuent de s'imposer à l'ensemble des agriculteurs français. La co-gestion entre le gouvernement et la FNSEA perdure et conduit à la reproduction des inégalités économiques entre les paysans français sous couvert d'une unité syndicale portée par le syndicat majoritaire. Alors que celui-ci ne défend que les grandes exploitations qui n'ont d'autre projet que de s'imposer dans la compétition européenne.

J'ajouterais deux éléments : d'une part la visibilité nouvelle de « la coordination rurale » dans l'espace médiatique. D'autre part l'existence de deux syndicats majoritaires la FNSEA et le CNJA, ce dernier étant considéré jusque-là seulement comme l'émanation jeunesse de la FNSEA. Peut-être est-ce leur façon de parler de la pluralité syndicale ... alors que ces deux organes partagent la même idéologie. En outre la FNSEA a maintenant à sa tête un représentant de l'agro-industrie. La confédération paysanne quasi-inexistante dans l'espace médiatique. Ceci ne fait que confirmer la permanence des rapports de force historiques au sein du monde agricole.

Ainsi rien ne change dans la vie des paysans. Le mal être qu'ils expriment aujourd'hui était déjà présent hier, mais cette fois on a le sentiment que ce sera peut-être la dernière pour un grand nombre d'entre eux... La cogestion aura raison de leur survie et les manifestations auxquelles nous avons assisté jusqu'à la colère visible à l'ouverture du salon ressemblaient à un dernier appel à l'aide avant leur disparition. Ceux-là, qui avaient pensé toute leur vie transmettre leur exploitation à la génération suivante veulent arrêter tout ça. Avec le sentiment d'avoir travaillé comme des forcenés, de s'être usés au travail, convaincus du bien-fondé de leurs efforts pour que ce métier qu'ils ont aimé dure malgré des revenus indécents, malgré la sueur et la fatigue, malgré le suicide de leur dernier voisin cette année, c'est le sentiment d'injustice qu'ils expriment alors. Ils n'arriveront pas à rendre au suivant ce qu'ils avaient reçu des précédents, à

honorier les ancêtres par ce travail bien fait. Trop dure aujourd'hui la vie de ceux qui ne savent plus eux-mêmes comment se nommer : paysan, agriculteur, chef d'exploitation, chef d'entreprise. Et quand on ne sait plus nommer les choses et les gens...

Alors comment expliquer que, malgré ce sentiment de mépris et de non reconnaissance vécu par leurs parents, et bien qu'ils connaissent la surcharge de travail, les journées qui n'en finissent pas, l'impossibilité de prendre quelques jours de vacances, l'augmentation du nombre de suicides, malgré tout cela certains jeunes font le choix d'être éleveur ? Sylvie Guigon et moi avons cherché une réponse à cette question auprès des jeunes, filles et garçons, inscrits en formation agricole en Auvergne et Franche-Comté¹.

La transmission des modèles familiaux et des normes culturelles du travail est forte. Les jeunes étudiants sont fiers de revendiquer leur liberté de choix de devenir éleveur, fiers encore de leur indépendance comme l'étaient déjà leurs parents. La formation scolaire renforce les savoirs agronomiques hérités familialement. En revanche, les garçons ont tendance à sous-investir les savoirs administratifs, tels que la comptabilité-gestion, alors que l'augmentation de la part administrative est de plus en plus importante. A l'inverse, les filles sont très demandeuses de ces savoirs. Les jeunes ont bien intériorisé leur place sexuée au travail. En effet, les garçons comme les filles héritent d'une norme familiale très prégnante : la division sexuée du travail. Pour les étudiants, la "paperasse", c'est le travail de leur mère, plus tard ce sera celui de leur épouse... Les filles, elles, savent que peu seront élues à la place de successeure, comme chef d'exploitation. En revanche, si elles épousent un agriculteur, la gestion est une compétence qu'elles devront avoir pour assumer les tâches qui, du fait de cette norme genrée, leur reviendra. Et si elle fait sa vie ailleurs, les savoirs comptables et administratifs ne généreront pas.

C'est sans compter avec le fait que de plus en plus de femmes travaillent hors de l'exploitation. Sans compter non plus avec la part administrative du travail de plus en plus importante. La maîtrise de ces savoirs est une nouvelle exigence de compétence. Les agriculteurs en difficulté souffrent du manque de formation générale comme technique qui est le plus souvent à l'origine du manque d'autonomie et d'indépendance de ces professionnels. On voit là la part idéalisée du métier dans le discours des garçons.

La Conf' met en action une autre agriculture

Propos recueillis par Isabelle Barnier

Depuis de nombreuses années, la Confédération Paysanne se démarque nettement du discours dominant dans l'agriculture. La FNSEA a défendu depuis 50 ans un modèle où ce qui compte, c'est la "masse à produire" et non le respect des paysans. Pour la Conf et ses adhérents, « ce ne sont pas les normes environnementales ou nos droits sociaux que nous devons affaiblir, mais le capitalisme. C'est d'un autre modèle de production agricole dont nous avons besoin ! ».

Du côté de la représentativité, les élections de Chambre, dans moins d'un an, avivent la concurrence entre syndicats, les modalités d'élections ne donnent que peu d'espace politique à la Conf à l'intérieur des institutions. La FNSEA a réussi à transformer la revendication initiale "Un revenu pour les paysans" en combat contre les normes.

Les militants se sont orientés vers la défense en pratique d'autres modèles agricoles. Les outils de l'Agriculture Paysanne, la Charte, l'évaluation collective ont permis à ces paysans et paysannes d'avancer en marge du système construit sous l'égide de la FNSEA. Circuits courts, labellisation agriculture biologique, recherche de solutions pour une agriculture autonome et respectueuse de l'environnement, tout cela les place dans un autre débat.

Depuis 2020, où le Salon de l'Agriculture avait dû être annulé, les Conf' organisent des "Salons à la ferme", en clin d'oeil ironique au Salon national !

Dans le Doubs, un "Salon à la ferme" a eu lieu le 17 février, et s'est déroulé comme prévu. Le même jour, la Coordination Rurale a décidé de lancer une manifestation à Besançon devant la Préfecture. Le 31 janvier le Marché paysan de la Conf'25 sur le

REVENU PAYSAN
ASSURÉ, TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ASSUMÉE !

LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU JURA ET LE GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIO DU JURA (GABI) APPELLENT À UNE GRANDE MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE

SAMEDI 24 FÉVRIER
11 H - CHAMPAGNOLE
(rdv rue baronne Delor)

Rassemblons-nous sur des solutions d'avenir qui nous permettent de vivre toutes et tous dignement de notre métier et d'envisager les transitions indispensables pour demain !

Le modèle agricole actuel a pour conséquences entre autre :

- de mettre en concurrence les travailleuses et travailleur de l'agriculture
- de baisser la qualité de notre alimentation
- de porter gravement atteinte à l'environnement et à santé humaine

Ne nous trompons pas de cible ! Ce ne sont pas les normes environnementales ou nos droits sociaux que nous devons affaiblir, mais le capitalisme. C'est d'un autre modèle de production agricole dont nous avons besoin !

parking du LIDL à Valdahon avait permis des échanges dans une ambiance apaisée. Il s'agit alors de défendre les paysans, tout en montrant aux consommateurs que l' "agriculture paysanne" peut à la fois nourrir la population, permettre un revenu décent aux agriculteurs et préserver l'avenir de la planète.

Dans le Jura, dans la même journée étaient prévues la grande manifestation, l'action au LECLERC suivie d'un marché paysan (voir tract ci-dessus).

En Haute-Saône, un grand "Salon de l'agriculture paysanne" a été organisé le dimanche 25 février à Port-sur-Saône. Des milliers de visiteurs, 70 stands, des animations et conférences et un grand repas convivial, le tout porté par la Conf'70 et l'ADEAR. ■

(suite de la page précédente)

Les jeunes garçons revendiquent également l'héritage d'une culture de métier dans laquelle on apprend à « être dur au mal ». S'il est bon et sans doute indispensable d'être courageux et solide physiquement pour ce métier, il y a des limites à ne pas dépasser. Dans de nombreux cas de mal être on observe que lorsque l'argent vient à manquer, les hommes évitent d'y penser et pour cela s'épuisent au travail. « Ils fuient les problèmes sur le tracteur » sans vouloir écouter leur épouse qui les alerte sur la situation économique de la ferme.

Et alors, « c'est comme un château de cartes qui

s'effondre ». La paperasse est un des premiers indices de vulnérabilité. S'en suivent l'abandon du soin au troupeau, la malpropreté des bâtiments et du matériel, le repli de la famille sur elle-même, l'évitement de la rencontre avec les organisations professionnelles et quelquefois... le drame. ■

Dominique Jacques-Jouvenot est Professeure émérite au Laboratoire de Sociologie Rurale de l'Université de Franche-Comté.

1 "La transmission des savoirs professionnels et le mal être des éleveurs", D. Jacques-Jouvenot et S. Guigon, rapport CCMSA, 2024. Contact : MSA FC à Besançon, correspondant Yoann MARTIN.

VIVE L'AFRIQUE DU SUD !

Pierre Abécassis

Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, ISRAËL et l'AFRIQUE du SUD ont été de grands alliés au sein du « concert des Nations ». Mais voilà 30 ans, en 1994, le président sud-africain F. de Klerk, après une intense mobilisation internationale et des années de luttes, mettait un terme au régime d'apartheid qui, depuis 1948 (coïncidence de dates...), faisait de la domination blanche et de la ségrégation raciale, la clé de voûte de la vie politique, sociale et économique de son pays.

Depuis, beaucoup d'eau est passée sous le Cap de Bonne Espérance. En 1973, l'apartheid est devenu, selon le droit international, un crime contre l'Humanité. Mais il n'a été démantelé qu'en 1994, quand le « terroriste » Nelson Mandela est sorti de la prison où il croupissait depuis 25 ans pour accéder à la présidence de la République d'Afrique du Sud. Pour le grand homme, la liberté des Sud Africains « ne sera jamais complète sans la liberté des Palestiniens ». Tout comme l'archevêque du Cap, Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix en 1984, il exprimera jusqu'à sa mort son soutien au mouvement international Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), s'opposant au blocus de Gaza et à l'occupation israélienne.

Après l'assassinat de Rabin en 1995, l'État d'Israël s'est enfoncé dans un apartheid parachevé par la loi de 2018 selon laquelle "Israël [est l'] État-nation du peuple juif", « et seulement du peuple juif », comme le précisa Netanyahu, démagogue au pouvoir presque sans interruption depuis cette date.

Et puis vint le 7 octobre 2023. La bande de Gaza, sous un blocus inhumain depuis 16 ans dans le silence complice de la communauté



internationale, et faisant régulièrement l'objet de destructions et de massacres pour avoir expédié roquettes et cerfs-volants, a explosé telle une cocotte minute. Les milices islamistes du Hamas et leurs alliés ont commis l'opération militaire audacieuse que l'on sait, entachée de terribles crimes de guerre et prises d'otages civils.

Mais voilà... Israël n'est pas l'Afrique du Sud, Netanyahu n'est pas De Klerk, tout a été fait pour qu'il n'y ait point de Mandela, et surtout il n'y a rien à négocier face à un état qui ne connaît que la force brutale et la « stratégie de l'épée ». La vengeance des sionistes est d'autant plus effroyable que des fascistes suprématistes sont au gouvernement. Selon Sara Netanyahu, l'épouse du premier ministre, « c'est une insulte pour les animaux que de les comparer aux Palestiniens ». Dès lors, il y a d'autant moins de limites à raser la Bande de Gaza et à la vider de sa population qu'il faut « finir le travail » commencé en 1948 dans la perspective du Grand Israël.

Alors pourquoi l'Afrique du Sud a-t-elle saisi la Cour internationale de justice (CIJ - voir encadré) ? Le silence de l'Europe, le soutien inconditionnel des États-Unis à Israël sont consternants et générèrent colère et indignation, notamment dans les pays du « Sud global ». Pour le parti au pouvoir (Congrès national africain, ANC), c'est une « question de principe » de « devoir nous lever et de soutenir les Palestiniens ».

Et pourquoi l'accusation particulièrement infamante de génocide portée devant la Cour internationale de justice ? Eh bien tout simplement parce que ce qui se passe sur le terrain autorise une référence aux faits et aux critères que le droit international définit comme constitutifs du crime de génocide.

La Cour Internationale de Justice

La Cour Internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies. Elle siège à La Haye. Sa mission fondée sur le droit international est de régler les différends juridiques qui lui sont soumis entre les États et de donner des avis consultatifs. Elle se compose de quinze juges élus pour neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies.

En fait, la Cour considère dans son avis du 27 janvier 2024, après 3 mois et demi de guerre, qu'il est trop tôt pour que le génocide soit affirmé... mais qu'un « risque réel et imminent » existe ; elle invite Israël à prendre les mesures adéquates pour l'éviter. Comme à son habitude, Israël a répondu par le mépris et déclenché un contre-feu en accusant l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) d'être un repaire de « terroristes », tout en continuant à massacrer une centaine de Palestiniennes et Palestiniens par jour en moyenne.

Même si l'Afrique du Sud n'est pas exempte de contradictions diplomatiques (cf. son « ambiguïté » à propos de l'offensive russe en Ukraine), grâce à elle, la voix et la voie du droit international sont désormais ouvertes en Palestine :

- depuis le 19 février, 52 pays sont auditionnés par la CIJ sur les conséquences juridiques de l'occupation, par Israël, de la Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza. Après... 57 ans (depuis 1967 !) d'occupation militaire et de colonisation ou d'annexions !

La Cour Pénale Internationale

La Cour Pénale Internationale (CPI) est une organisation internationale indépendante, qui n'appartient pas au système des Nations Unies. Elle siège à La Haye. Faisant suite aux tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yugoslavie et le Rwanda, elle est désormais permanente. Régie par le Statut de Rome, sa création n'a pas été ratifiée par de nombreux pays dont la Russie, les États Unis d'Amérique et... Israël.

- la Cour pénale internationale (CPI - voir encadré) peut mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus graves. Disposant d'une police (Interpol), elle ne met pas en cause les Etats mais les personnes suspectes de crimes (de guerre, contre l'humanité, apartheid ou génocide) qu'elle peut condamner à des peines de prison.

Mais il est clair que le droit international constitue surtout un point d'appui pour un puissant mouvement de l'opinion internationale et des luttes pour la paix dans la justice. ■

GÉNOCIDE À GAZA : LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE HAUSSE ENFIN LE TON



BESANÇON : mobilisation pour Gaza

Gérard Mamet



Quand s'est produit le coup de tonnerre du 7 octobre, le Collectif Palestine de Besançon était en train de préparer sa manifestation annuelle : « 7 heures pour la Palestine », prévue le samedi 21 octobre, avec film, conférence et partie festive. Le Collectif Palestine de Besançon a été créé à l'initiative de Palestine-Amitiés et compte plus de 20 associations, syndicats et partis, dont la LDH et le MRAP. Dans un premier temps les membres du Collectif ont essayé de maintenir la conférence prévue avec Michèle Sibony, coprésidente de l'UJFP. Puis, dans l'atmosphère tendue de la mi-octobre, avec des risques d'interdiction ou d'incidents, la conférencière a préféré annuler sa venue.

Juste après le 7 octobre, le Collectif a condamné les crimes de guerre commis par des commandos du Hamas contre des civils israéliens, avec un bilan de 1 160 personnes tuées et 250 prises d'otages. Comme tout peuple opprimé, le peuple palestinien a le droit de résister, mais rien ne peut justifier de s'attaquer à des civils. Dans les jours qui ont suivi, la réaction des forces d'occupation israéliennes a été indiscriminée et totalement disproportionnée. Le 18 octobre, on compte déjà 5 000 morts palestiniens à Gaza, dont 2 000 enfants, et 20 journalistes et quelque 12 500 blessés. Nous assistons, impuissants, à un déchaînement inouï de violence : bombardements, attaques au sol, tirs de snipers ... Et en Cisjordanie les colons, protégés par l'armée, en profitent pour commettre des exactions contre les habitants palestiniens et tentent de les chasser de leur terre.

Dès lors, le Collectif Palestine choisit de dénoncer les massacres de civils et la destruction des infrastructures et demande le cessez-le-feu à Gaza. Le Collectif se réunit d'abord une fois par semaine pour organiser chaque samedi un rassemblement au même endroit, (l'Esplanade des droits de l'homme à Besançon est un lieu central et connu), et à la même heure, 14 h. Les décisions sont prises au consensus : parcours de la manifestation, contenu de l'intervention, mots d'ordre... et les tâches sont réparties : impression et distribution de flyers, déclaration du parcours, collage des affichettes etc.

Fin novembre-début décembre, la question de la fréquence des manifestations se pose : est-ce qu'on va tenir dans la durée à une manif par semaine ? Le nombre de morts palestiniens s'accroît rapidement avec le déchaînement insensé de la violence israélienne : 10 000, 15 000 ... Devant ce drame indicible, un consensus se dessine pour que le Collectif organise systématiquement un rassemblement toutes les semaines, jusqu'au cessez-le-feu. Et en effet, à chaque rassemblement, on déplore les nouvelles victimes et la destruction méthodique des infrastructures : écoles, hôpitaux, refuges de l'ONU. A la mi-février, la moitié des habitations sont détruites ou endommagées et on compte 100 000 morts et blessés, soit 5 % de la population de l'enclave.

En janvier, le Collectif a reçu le renfort du groupe BDS qui s'est constitué à Besançon. BDS vise à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils cessent toutes les coopérations avec l'Etat colonial israélien dans les domaines économiques, militaires, scientifiques et culturels. Le groupe BDS a eu l'idée de transporter dans les manifestations des linceuls blancs et des petits cercueils en symbole des milliers d'enfants assassinés par l'armée israélienne à Gaza. Puis le 17 février, c'est un appel au boycott de Carrefour, qui est organisé en commun par le Collectif et le groupe BDS devant le magasin d'Ecole-Valentin. Carrefour est acteur, complice et bénéficiaire de la colonisation illégale de la Palestine, et viole le droit international et le droit français. Pire encore, comme McDonald's, la branche israélienne de Carrefour a fait don de milliers de rations alimentaires aux soldats de l'armée Israélienne. Ces deux entreprises sont donc complices du possible génocide en cours, selon l'ordonnance de la Cour Internationale de Justice (voir l'article de P. Abécassis sur ce sujet page 6)



Netanyahu veut faire croire que tout a commencé le 7 octobre : pas d'occupation de la Cisjordanie, pas de destruction de villages et de maisons, pas de privation de liberté et d'humiliation permanente, pas de blocus de Gaza, bref pas de colonisation ni de négation des droits des Palestiniens et pas de violation du droit international. Or le 7 octobre rappelle de manière dramatique qu'il ne peut pas y avoir de sécurité pour Israël sans une paix juste et durable et une reconnaissance des droits des Palestiniens à avoir leur Etat et à vivre libres. ■

L'Yonne solidaire de la Palestine

**Interview d'Anna Meyroune,
présidente AFPS89**

Quelle a été la réaction de la population icaunaise¹ après l'attaque du Hamas le 7 octobre et dans les semaines et les mois qui ont suivi?

Au départ, beaucoup d'effroi et d'incompréhension. Même chez les militant.e.s, nous sentions un désarroi profond et une difficulté à savoir comment agir/réagir, dans le souci d'être compris du grand public. Quand les médias rabâchent toute la journée que soutenir la Palestine c'est soutenir les crimes du Hamas le 7 octobre et être antisémite, il est légitime de se demander quelle portée pourra avoir notre message de paix.

Nous entendions beaucoup de « Oui mais quand même, le 7 octobre, le Hamas... ». Mais ensuite, la guerre à Gaza s'est tellement intensifiée, les images qui arrivaient de Gaza étaient d'une telle violence, que l'opinion publique est devenue de plus en plus réceptive à notre message. Et puis, il y a eu un tournant au moment du dépôt de plainte de l'Afrique-du-Sud auprès de la Cour Internationale de Justice pour génocide à l'encontre d'Israël. Le mot était posé.

À partir de là, nous avons rencontré de plus en plus de personnes sensibles à nos actions, en demande de comprendre et d'avoir une information éclairée.

**Quelles initiatives votre association a-t-elle prises dans cette période ?
Avec quelle participation ?**

Nous avons organisé une douzaine de rassemblements depuis le 7 octobre, à différents endroits du département. Nos rassemblements sont organisés par l'AFPS 89 et soutenus par 11 organisations associatives, syndicales et politiques icaunaises. C'est une force.

Notre première manifestation a été interdite par le Préfet de l'Yonne, comme cela a été le cas de beaucoup de rassemblements en France, pour des motifs très flous au départ : plan vigilance attentats, pas suffisamment d'effectifs de police pour assurer la sécurité de l'événement... Face à cette interdiction, nous avons déposé un référendum de liberté, avec d'autres organisations partenaires (LDH, FSU, PCF, Solidaires, MRAP). Notre recours est passé au Tribunal administratif et nous avons gagné ! Au-delà des rassemblements pour dénoncer le génocide, exiger le cessez-le-feu et clamer notre solidarité avec le peuple palestinien, notre association a continué à organiser des actions pour informer et sensibiliser les citoyen.ne.s : ciné-débats (notamment du film « Yallah Gaza » de Roland Nurier, qui est un outil pédagogique formidable), invitation de Pierre Stambul, porte-parole de l'UJFP, tractage sur les marchés, stand lors du FestiSol, débat avec des députés de retour de la mission parlementaire à Rafah...

C'est aussi et surtout lors de ces initiatives que nous avons remarqué que le public touché évoluait. Nous avions l'habitude de connaître les trois quarts de nos participants jusqu'à présent, alors qu'aujourd'hui nous avons de plus en plus de personnes nouvelles qui viennent s'informer et souhaitent se mobiliser.



Auxerre, Yonne.

Devant le Palais de Justice, inauguration de la place de Palestine en présence de 2 députés le 24 février 2024

Cette demande d'information éclairée est importante, beaucoup de gens nous disent leur besoin de connaître l'histoire, de mieux comprendre les enjeux, en ayant l'impression que ce « conflit » est compliqué... C'est pourquoi nous avons construit une formation sur-mesure intitulée « Palestine, les clés pour comprendre », accessible à toutes et tous, que nous allons expérimenter le 23 mars prochain.

Quelles perspectives voyez-vous dans vos contacts avec d'autres organisations sur la question palestinienne ?

Ces contacts sont essentiels. Déjà parce qu'ils nous apportent de la force, du poids, comme lorsque nous avons déposé collectivement notre référendum de liberté à l'encontre du Préfet qui avait interdit notre rassemblement pacifiste.

D'autre part, les organisations partenaires permettent de démultiplier la portée de notre message : auprès de leurs militants, de leurs adhérents, de leurs réseaux... Mais aussi, en fonction des types d'organisation, cela nous permet d'avoir des relais politiques. Par exemple, grâce à nos partenariats avec des partis politiques, nous avons pu très facilement faire venir des députés (FI, EELV, PCF) ayant participé à la mission parlementaire aux portes de Rafah. ■

¹ icaunais-e : habitant-e de l'Yonne.

Et pendant ce temps, à bas bruit dans les medias...

une nouvelle *nakba*¹ en Cisjordanie ?

Jean-Paul Bruckert

La Cisjordanie, appelée ainsi par les Palestiniens et la communauté internationale, (mais aussi *West Bank*/"rive occidentale" et *Territoires occupés*) est nommée Judée-Samarie par les Israéliens. Israël, qui avait refusé qu'elle lui soit attribuée lors du plan de partage en 1947, s'en est emparé lors de la « Guerre des Six jours » (1967) et, malgré de nombreuses résolutions de l'ONU, a toujours non seulement refusé d'évacuer mais a entrepris, là encore au mépris du droit international, une colonisation sur une vaste échelle. Sur une superficie équivalente à celle d'un département français vivent désormais environ 2,8 millions de Palestiniens soumis à la pression croissante de centaines de milliers de colons.

- **Un mur de séparation** de 700 km entrepris en 2002 empiétant (sur 80% de son tracé) sur le territoire palestinien, incluant 45% des terres fertiles et limitant drastiquement l'accès aux terres et aux puits, constitue une annexion de fait des colonies israéliennes et a été condamné par l'ONU et par la Cour Internationale de Justice.
- Le territoire de la Cisjordanie est de plus mité par près de 150 colonies (illégales au regard du droit international) et autant d'« avant-postes », non reconnus par l'administration israélienne mais tout aussi illégaux, le plus souvent situés sur les hauteurs encerclant les villages palestiniens. Il faut souligner à cet égard l'action des radicaux qui sont désignés sous le nom de « **Jeunes des collines** ».
- Des routes excluant les Palestiniens et réservées aux colons les relient. Sans compter les 565 obstacles à la circulation (dont les check points) qui ont pour effet de rendre les déplacements des Palestiniens longs et harassants.
- Comme pour l'ensemble de la Palestine, devenue pour partie l'État d'Israël, nous sommes donc en présence **d'une colonisation de peuplement** (710 000 colons dont 230 000 pour Jérusalem-est, illégalement annexée) dont les ressorts multiples sont à chercher dans l'ivresse d'avoir renoué avec « des lieux saints » du judaïsme, dans l'étroitesse de l'espace israélien et dans des impératifs de sécurité. Mais *in fine* dans une **négation pure et simple de l'existence de la nation palestinienne** (une « invention » pour les suprémacistes) qui aboutit à faire des Palestiniens des intrus sur leur propre terre.
- En 1993, les Accords d'Oslo avaient mis en place une Autorité palestinienne. Et deux ans plus tard, un accord intérimaire avait réparti les rôles entre les deux parties, afin d'initier **un processus**

transitoire pouvant aboutir à **deux États**. L'Autorité palestinienne a reçu la charge d'assurer la sécurité et l'administration d'une zone A, composée notamment des grandes villes. Elle gère également l'administration de la zone B, dont la sécurité est en revanche confiée à Israël. L'État hébreu, quant à lui, assure les deux missions dans la zone C, qui couvre 60% de la Cisjordanie.

- En fait Israël contrôle tout et notamment **les accès à l'eau**.
- Mais **ce processus a volé en éclats** en 1995, avec l'assassinat du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, la poursuite de la colonisation israélienne et le refus du Hamas de reconnaître ces accords, puis la seconde intifada (2000-2005).
- Depuis le 7 octobre **la situation est devenue irrespirable pour les Palestiniens** : hausse des violences de toutes sortes (7 par jour) et assassinats perpétrés par l'armée ou par les colons (près de 300 depuis le début de l'année), plus de 7 000 arrestations, expulsions de populations bédouines de leurs campements, aggravation des restrictions d'accès etc.
- C'est que ces dernières années le poids des colonies s'est renforcé au gouvernement avec en pointe deux suprémacistes et fascistes, Bezalel Smotrich (ministre des Finances) qui vit dans une colonie et considère que l'existence d'un peuple palestinien est « une invention », qui supervise la colonisation et son collègue Itamar Ben Gvir (ministre de la Sécurité nationale) qui, en soutenant et en armant les colons, ont déclaré une véritable guerre aux Palestiniens. « *C'est fou. Deux pyromanes veulent allumer un troisième front* » dénonce l'ancien chef d'état-major. **Leur but : étendre la souveraineté d'Israël sur toute la Terre sainte en chassant autant de Palestiniens qu'il est possible, en soumettant ceux qui restent et en tuant ceux qui s'y opposent.**
- Le drame est que, pour l'instant du moins, l'opinion israélienne, au nom de la « lutte contre le terrorisme » soutient cette perspective.

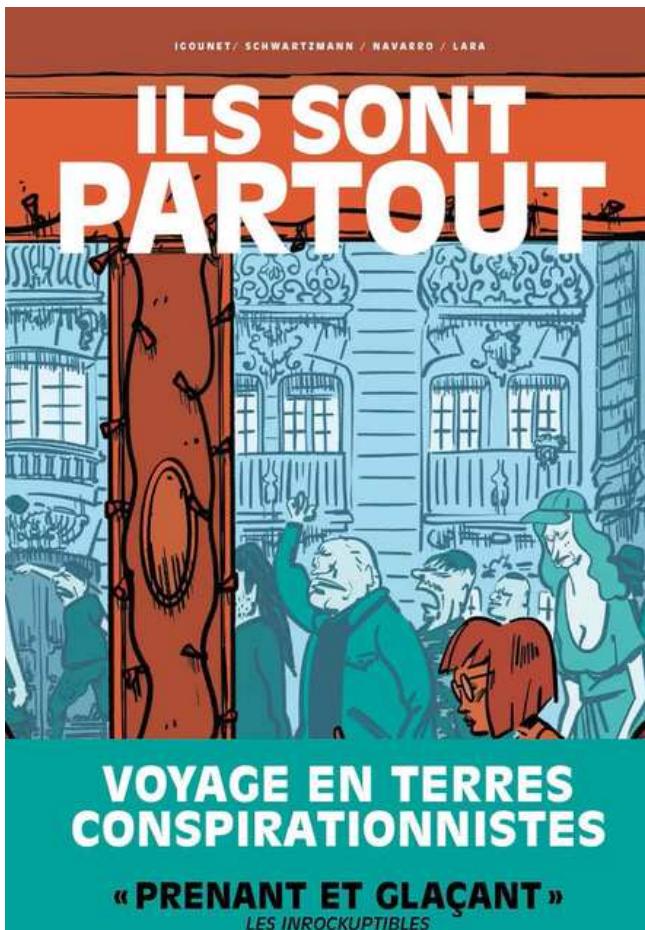
Oui, à bas bruit, une expulsion des Palestiniens de Cisjordanie, une nouvelle nakba, contre laquelle il faut mobiliser et qu'il est encore temps d'arrêter, est en marche. ■

¹ Nakba (catastrophe) : nom donné par les Palestiniens à l'expulsion et au déplacement qu'ils ont subis ou choisi en 1948, après la création de l'Etat d'Israël. Les camps de réfugiés à Gaza, au Liban, en Syrie et en Jordanie sont issus de la nakba et de la Guerre des Six Jours.

Ils sont partout

Voyage en terres conspirationnistes (Les Arènes, 2022)

Jacques Fontaine



Ils sont partout. Voyage en terres conspirationnistes est une BD écrite par Valérie Igouinet¹ et Jacky Schwartzmann, mise en images par Lara et Morgan Navarro. Le conspirationisme est une idée ancienne, portée depuis longtemps par l'extrême droite, mais reprise par des individus se réclamant de la gauche, généralement au nom d'un pseudo anti-impérialisme imbécile cachant mal un anti-américanisme primaire : on peut citer dans cette catégorie des individus comme Michel Collon et Thierry Meyssan. Le premier, qui fut membre du parti des travailleurs de Belgique, a fondé un site conspirationiste/complotiste (*Investig'action*), où il a soutenu Milosevic, Saddam, puis Kadhafi, al-Assad, Poutine, Xi Jinping... Le second, militant français de gauche, fondateur du *Réseau Voltaire*, a viré au complotisme à la fin des années 90 et a publié en 2002 *L'Effroyable imposture*, où il dénialait la réalité des attentats du 11 septembre 2001.

Depuis le début du XXI^e siècle, conspirationisme et

complotisme ont largement prospéré en raison de différents événements (attentats du 11 septembre 2001 et autres, crise climatique, crise sanitaire...) et en relation avec le développement des réseaux sociaux qui diffusent trop souvent une information non vérifiée.

Bien évidemment, l'ouvrage *Ils sont partout* n'aborde pas tous les différents aspects du conspirationisme. Il prend l'exemple d'un jeune homme influençable, qui se coupe petit à petit de sa famille, et qui s'enferme dans la logique d'un groupe survivaliste complotiste manipulé par un gourou d'extrême droite. Sa sœur, journaliste à *Actuelle*, va mener l'enquête pour comprendre son frère et tenter d'éviter le pire...

Je termine en citant la fin de la présentation de l'ouvrage en quatrième de couverture : *Racisme, antisémitisme, négationisme, antivax, survivalisme...* *Ils sont partout est une fiction ultra-documentée pour appréhender le complotisme et ses idéologues. UN LIVRE UTILE ET NÉCESSAIRE.* ■

1. Valérie Igouenet est docteure en histoire (Sciences Po Paris) et chercheuse associée à l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS). Elle est spécialiste du négationnisme et de l'extrême droite en France après 1945 ; ses travaux ont notamment porté sur Robert Faurisson, négationiste du judéocide nazi et sur le FN.

L'Alternative Rouge et Verte Journal de Ensemble !

2 rue du Porteau - 25000 Besançon
Directeur de publication : Pierre Abécassis
Atelier de l'imprimeur 25000 Besançon
tiré à 250 exemplaires
n° de CPPAP : 1027 P 11163

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
Pierre Abécassis, ALFRED, Isabelle Barnier,
Myriam Bothuyne, Jean-Paul Bruckert,
Daniella Chaillet, Jacques Fontaine,
Dominique Jacques-Jouvenot,
Raymond Maguet, Gérard Mamet,
André Pacco, Cécile Ropiteaux,
Jacques Thomas.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Bulletin réalisé avec Scribus, logiciel libre

Féminisme, féminismes, luttes des femmes...

Une approche large des temps du féminisme, écrite par les militantes

Myriam Bothuyne

Dans notre bulletin précédent (AREV n° 95), nous avions signalé la parution de l'ouvrage collectif auquel a participé Suzy ROJTMAN : Féministes ! Ci-dessous la suite de la présentation de cet ouvrage par Suzy lors de l'Université d'Automne d'Ensemble ! :

Trois périodes se succèdent :

1) de 1970 à 1981 : la tendance Lutte de classe du MLF, *les Pétroleuses*, travaille aux thématiques nouvelles : le droit à disposer de son corps, la dépénalisation de l'avortement, la contraception, la lutte contre les violences sexuelles et contre le viol et la parité en politique. En 1970, dans les tribunes ou contre-tribunes des journaux, on parle du viol. Le 26 août, quelques femmes, déposent une gerbe sous l'Arc de Triomphe pour la femme du soldat inconnu, plus inconnue que celui-ci. C'est l'acte de naissance du MLF. C'est la première fois qu'on affirme que le privé est politique. L'intérêt pour le corps et l'intime est clairement posé, ainsi que la volonté des femmes à ne pas dépendre financièrement d'un homme.

Le MLF tient à son autonomie et à sa non-mixité. Il a dû batailler pour imposer la lutte des femmes dans les mouvements politiques et dans les syndicats. Des groupes femmes se créent à Renault Billancourt, à Lip, aux Chèques Postaux, dans d'autres entreprises et dans les quartiers. Les femmes latinos et maghrébines s'auto-organisent. Une coordination des femmes noires se fait connaître.

En 1971, le Manifeste des 343 met en plein jour la revendication des femmes à se libérer, à exister. C'est la période de la lutte pour le droit à l'avortement avec le MLAC. La loi Veil sera votée en 1974. Lutte aussi pour la reconnaissance des lesbiennes. Des journaux féministes voient le jour. Des journées de dénonciation des crimes contre les femmes ont lieu. La Loi sur la contraception, votée en 1967, mettra cinq ans à voir paraître ses décrets d'application.

2) de 1981 à 1995 : lorsqu'Yvette Roudy est ministre des droits de la femme, il y a des avancées. En 1982, il a fallu s'imposer pour obtenir le remboursement de l'avortement par la sécurité sociale face au pouvoir socialiste.

En 1983 a lieu la Coordination européenne des femmes qui créera plus tard le Tribunal contre la pauvreté des femmes. En 1984-85 sont créés les

comités de femmes contre le racisme et contre le viol. Puis c'est la lutte des infirmières, qui se regroupent en Coordination. Face aux commandos anti-avortement, des actions ont lieu pour défendre le droit d'avorter. Des postes pour les femmes se créent à l'université.

3) de 1995 à nos jours : sous la présidence de J. Chirac, J.Toubon, ministre de la Justice, veut amnistier les commandos anti-IVG. Le plan Juppé provoque une grève d'un mois. Le CNDF² est créé en lien avec la lutte des classes. La Marche mondiale des femmes est créée ainsi que les journées intersyndicales des femmes. La CGT, la FSU et Solidaires y participent. La lutte contre la prostitution en fait partie. En 1997, c'est la lutte des assistant.es scolaires, devenu.es AESH³. Puis, en 2018, le mouvement des Gilets Jaunes, et le Colloque sur l'intersectionnalité des luttes.

Sur l'universalisme, il faut prendre en compte le droit à l'autodétermination des peuples.

La période post "Me too" marque une rupture, le sujet de la libération des femmes revient sur la scène politique. On revendique une réduction du temps de travail, un partage des tâches éducatives et ménagères et un salaire égal à celui des hommes à poste identique. La loi cadre sur les violences faites aux femmes est adoptée en juin 2010. Une nouvelle loi entre en vigueur en août 2020, qui suspend le droit de visite et d'hébergement de l'enfant mineur au parent violent et comporte des mesures en matière de logement. ■

1 Suzy ROJTMAN, Féministes - Luttes de femmes, luttes de classes.
Ed. Syllepse, 2022. Ouvrage collectif.

2 CNDF : Collectif national du droit des femmes.

3 AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap.





Le vendredi 8 mars 2024 la grève féministe occupait le centre-ville à DIJON.

Une grève féministe à DIJON

Quelques ricannements du côté de la droite et de l'extrême droite. Et pas seulement chez les machos de service. « On aura tout vu ! une grève des femmes maintenant ! ». Que nenni ! « Une grève féministe ! » réplique vigoureusement Cécile Ropiteaux (LDH et Ensemble !). À Dijon, pour la deuxième année consécutive, un regroupement d'organisations politiques et sociales œuvrent ensemble pour exprimer autre chose qu'une formelle « fête des femmes ». C'est ce qu'avait annoncé le communiqué de l'Assemblée de la Grève féministe avant le 8 mars. Et c'est ce qui s'est réalisé.

Côte à côte, participaient des militantEs ET des militants, des sympathisantEs et des sympathisants d'Attac, de la LDH, des syndicats (la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNEF), les Communistes libertaires, Droit au Logement, Extinction Rebellion, le quartier libre des Lentillères... Et bien sûr des associations féministes et étudiantes locales.

Pour l'Assemblée de la Grève féministe de Dijon, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et des minorités de genre. Toutes et tous portaient un projet réellement égalitaire, où le genre ne détermine pas les rôles. Leur objectif : « une société débarrassée du sexism, des LGBTQIA-Phobies, du validisme (qui présente les gens valides... comme les gens « normaux »), du racisme... débarrassée de toute forme de domination, d'oppression, de discrimination et d'exploitation ».

La grève féministe permet de faire le lien entre la violence économique capitaliste et la violence patriarcale et de rendre visible le travail des femmes et des minorités de genre.

Le 8 mars 2024 à Dijon, on a fait grève, on a débrayé, séché les cours, on s'est retrouvé et on a manifesté. Le 8 mars, il était question d'envahir les rues « contre le patriarcat, contre les violences de genre, pour l'augmentation des salaires, contre les réformes et les lois du gouvernement sur l'immigration, le chômage et le logement, en solidarité internationale avec les femmes et minorités de genre du monde entier ».

Ça s'est passé Place Darcy et dans le centre ville avec des stands, des animations pour les enfants, chansons, chorale, la chorégraphie des Rosies, etc. avec un bon millier de participant-es.

À l'année prochaine ! ■



Ouvrières : sororité intemporelle

Daniella Chaillet

Texte inspiré d'une exposition photos grand format de Raphaël Helle, Quai Vauban à Besançon.

Les photos grand format sont belles, elles sont expressives, elles révèlent les affres du travail alienant à la chaîne, dans les filatures et dans les fonderies.

Une bonne vingtaine de photos d'ouvrières provenant de trois sites : les usines Peugeot Montbéliard (Doubs), les filatures Emanuel Lang-Hirsingue (Haut-Rhin) et la fonderie MBF - Saint-Claude (Jura), exposées quai Vauban à Besançon.

Une image fige un instant de vie et cependant au-delà de l'aplat je vois se dérouler non seulement la mise en mouvement de en activité de ces ouvrières mais aussi de celles qui les ont précédées et ce, depuis la révolution industrielle. La prégnance de la machine, que ce soit le métier à tisser ou les chaînes de montage qui usent, qui esclavagisent, qui déshumanisent ces femmes, à leur corps défendant, femmes qui ne font plus qu'un avec l'outil. Car il est bien question de corps dans cette exposition : corps en souffrance, corps en révolte et corps en fierté.

Après une grève douloureuse, des espoirs trahis, l'entreprise MBF aluminium ferme, ce moment de bascule figure sur des clichés de Raphaël Helle. La solitude de cette femme dans une salle qui avait pu être celle des Assemblées Générales des ouvrières et des ouvriers, là où avaient pu s'exprimer les désirs, les espoirs, les utopies et que sais-je encore devant cette fermeture d'usine à laquelle personne ne voulait croire.

Elle est seule, peut-être une déléguée syndicale mais peu importe, elle est seule, affectée mais debout... Cette ouvrière de la "Peuge" d'âge mûr, assise à son poste



© photo Raphaël Helle / Signatures.

de travail avec dignité arborant le logo de l'usine sur sa blouse impeccable, oui elle a la force du lion en elle. Lors de l'inauguration de cette exposition, le 31 juillet 2023, j'ai appris de la bouche du photographe, que cette ouvrière était partie en retraite, quelque temps après cette photographie, dans la discréetion la plus totale !

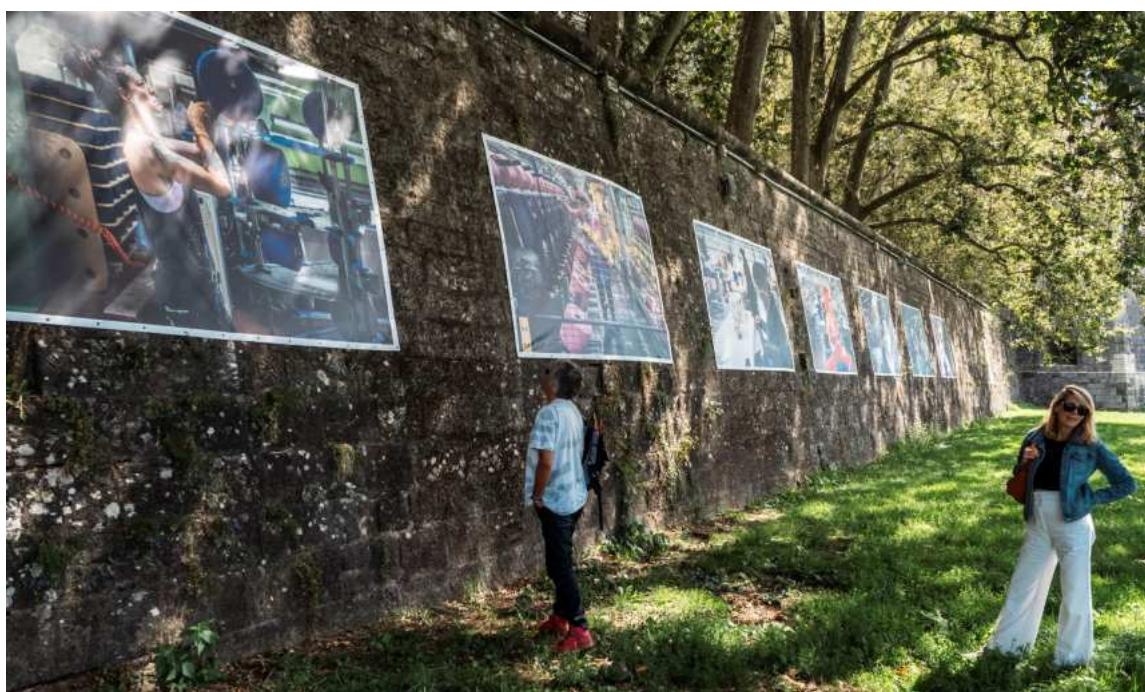
Un autre portrait d'une jeune femme, le visage fatigué, le bras tendu vers l'outil de travail qui semble vouloir happer l'ouvrière dans une spirale sombre ; l'impression d'être dévorée, avalée par la machine dans un système infini et infernal.

En 1924, même dans la misère, même dans l'avilissement, l'exemple de la lutte des Penn Sardin à Douarnenez, port breton, fut un exemple sans précédent d'une belle et victorieuse lutte de femmes sardinières des conserveries.

La captation, par l'objectif du photographe, de ces signes de fatigue, d'épuisement ainsi que de colère et de révolte sont perceptibles et demeurent dans la mémoire ouvrière qui conserve intemporellement la soif de justice. ■

1 MBF, fonderie a SAINT-CLAUDE, a fermé en 2021 (NDLR).

2 CRIGNON Anne, Une belle grève de femmes Editions Libertalia - 2023.



L'exposition Vies d'ouvrières
sur le quai Vauban au bord du Doubs, 2023, Besançon.

© photo Raphaël Helle / Signatures ■

Lu avec intérêt
par Myriam Bothuyne



Clara lit Proust

roman de Stéphane CARLIER,

Ed. Gallimard - 2022

C'est une fiction légère et drôle. L'histoire se passe à Chalon-sur-Saône. Clara, vingt-trois ans, est employée dans le salon Cindy Coiffure, caché dans un passage obscur du centre-ville. Si elle n'était pas curieuse, Clara aurait pu s'ennuyer sur son lieu de travail : les fidèles clientes sont âgées, sa patronne déborde de sentimentalité et sa collègue ne sourit qu'à son téléphone mobile.

Un jour, alors qu'elle vient de se rappeler que sa vie amoureuse s'est éteinte, un client inconnu entre dans le salon. Clara s'y trouve seule. Il n'a pas pris rendez-vous. À son allure, Clara jurerait qu'il est comédien. Au moment du shampoing, il ferme les yeux comme s'il répétait son rôle. Pendant la coupe, ils ne se parlent pas, « Leur silence est de concentration et de plaisir ». Clara est séduite, mais le client s'en va, elle n'existe plus pour lui. Elle aperçoit alors un objet sur la tablette. C'est un livre de poche intitulé *Du côté de chez Swann*, qu'il a oublié, ou laissé ? Clara ne reverra pas ce client au cours du récit, mais elle emporte le livre qu'il a déposé et se met à le lire quelques mois plus tard.

La lecture de Proust qui se révèle rébarbative dans un premier temps va transformer la vie de Clara. De découverte en découverte, à travers la sensualité et la poésie du texte, à travers le rôle que joue la mémoire affective dans le texte, Clara va s'éveiller et s'émanciper.

Et nous, lecteurs, assistons peu à peu à la métamorphose d'une jeune femme qui, aidée par son entourage, va devenir artiste grâce au festival *Chalon dans la rue*.

Une voix de femme s'est ancrée là, qui transmet son émerveillement dans la plus grande simplicité. ■

Myriam

LE BONJOUR...

Génocide ?

Il faut mettre des mots sur les maux. Et, parfois, un point d'interrogation derrière un mot. Derrière génocide par exemple. Cette ponctuation du doute est dramatiquement fragilisée par « l'armée la plus morale du monde », connue sous le nom de Tsahal, autrement dit l'armée israélienne.

Certes, comme l'a souligné dans l'Humanité du 29 novembre, Leila Shahid, ancienne ambassadrice de Palestine auprès de l'Union européenne, « la tragédie du 7 octobre est un crime de guerre ».

Depuis cette funeste date les crimes de guerre à Gaza se sont succédé. Pour l'instant, plus de 30 000 morts, majoritairement des enfants et des femmes. C'est l'horrible tableau de chasse de Benyamin Netanyaou que rien n'arrête.

Alors génocide ? Pas génocide ? Pour le moins crimes de guerre, voire crimes contre l'humanité.

Quand elle n'est pas écrasée sous les bombes, la population de Gaza meurt de faim ou sous les balles israéliennes à l'occasion d'une des rares distributions de nourriture.

En réponse à un député du Likoud, Netanyaou a reconnu, non pas le génocide, mais avoir un problème, en l'occurrence « trouver des pays qui sont désireux d'intégrer les Gazaouis et nous travaillons là-dessus ».

Et sur le fait de désintégrer toute une population sous les bombes, non ?

Dans Le Monde du 20 février on a pu lire une déclaration qui n'émane pas d'un antisémite notoire mais de Delphine Horvilleur, femme rabbin : « les Palestiniens ont des droits sur cette terre et leur rêve d'autodétermination est légitime ».

Elle vient d'ailleurs de publier un livre chez Grasset « Comment ça va pas ? Conversation après le 7 octobre ».

À lire pour ne pas désespérer.

ALFRED

Ensemble !
Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire

Pour recevoir les documents d'adhésion à **Ensemble !** ou pour des informations régulières d'Ensemble !

NOM Prénom,

Adresse postale, Courriel
à envoyer à Ensemble !:
2, rue du Porteau 25000 Besançon
ensemble.mage.fc@gmail.fr
en précisant dans l'objet :
inscription liste de diffusion Franche-Comté.
Pour la Bourgogne, contact :
p.abecassis21@gmail.com

Les dons et cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 %

Chèque à l'ordre de l'Association de Financement de Ensemble !

AGENDA REGIONAL

mercredi 3 avril à 20h

BESANÇON

Projection du film **MADRATEK**
au Foyer de la Cassotte
association ASAM, solidarité avec Madagascar. 10€

jeudi 4 avril à 20h

AUDINCOURT

YALLAH GAZA avec Roland NURIER et Pierre ABECASSIS
au Foyer Municipal

Organisé par le Collectif pour une paix juste et durable au Proche-Orient et autres partenaires. R. Nurier réalisateur et P. Abécassis pour l'UJFP.

vendredi 5 avril à 20h00

CHARMOILLE (Doubs)

YALLAH GAZA
avec Pierre ABECASSIS (UJFP) au cinéma d'Art et d'essai

vendredi 5 avril à 20h00

VESOUL

YALLAH GAZA au cinéma Majestic (avec R. NURIER)
Toutes ces séances ont lieu dans le cadre du Festival "Diversité"

vendredi 3 mai à 20h

VILLERS-LA-FAYE (salle des fêtes)

**Soirée-débat sur l'Europe
l'Europe pour qui ? l'Europe pour quoi ?**

Organisé par le Collectif Sud 21 NUPES (secteur de Beaune) ; en présence de représentant-es des différentes listes de la gauche et de l'écologie.

Temps 1 : les listes se présentent.

Temps 2 : débat autour de l'agriculture, alimentation et l'écologie.

dimanche 9 juin

**dans chaque commune
Elections européennes
un seul tour !**



VIES D'OUVRIERES,
exposition de
photographies de
Raphael Helle :
voir en page 14.

Ci-contre :

La tisserande Maryline travaille sur un métier à tisser le célèbre tweed rose des robes Chanel. Entreprise textile Emanuel Lang, Hirsingue, Haut-Rhin, 23 mars 2022.

page 14, en haut à droite :

Dalila Bel-akahal était cariste et opératrice fonderie et déléguée cgt à la fonderie MBFa Saint-Claude, Jura, 5 juillet 2021.